



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°132 du 1^{er} mars 2022

UNE :

LES 70 CHEFS D'ÉTAT EUROPÉENS ET AFRICAINS RÉUNIS LORS DU 6^{ème} SOMMET UNION EUROPÉENNE - UNION AFRICAINE



A l'issue du sixième sommet Union européenne - Union africaine des 17 et 18 février 2022, les chefs d'État ou de gouvernement réunis à Bruxelles ont réaffirmé leur engagement en faveur d'un partenariat pour une relance économique durable, équitable et juste, fondé sur des valeurs communes.

Crédit photo© Union européenne 2022

Ce sommet coprésidé par le président du Conseil européen, Charles Michel, et par le président du Sénégal et président de l'UA, Macky Sall a d'abord confirmé le rôle pivot de l'initiative Global Gateway, dotée de 150 milliards d'euros pour l'Afrique, qui permettra de financer jusqu'en 2027 des infrastructures stratégiques (comme l'hydrogène vert), et des projets en matière de santé, d'éducation des jeunes et des femmes et de formation technique et professionnelle.

Autour du mot d'ordre : "*Prosperité, Sécurité, Mobilité*", des tables rondes ont ensuite permis d'identifier les priorités stratégiques de l'Afrique, dont les importants besoins en financement sont estimés par la Banque mondiale à environ 250 milliards d'euros entre 2021 et 2025. Dans le domaine des relations commerciales équitables, les chefs d'État et de gouvernement ont réaffirmé leur attachement à la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA) et au renforcement des 14 accords de partenariats économiques. En matière d'énergies fossiles, Les dirigeants africains ont plaidé pour le maintien de l'industrie gazière comme activité de transition pour soutenir une transition équitable et juste vers la neutralité climatique. Un autre sujet concernait la levée des brevets pour les vaccins ARN. Suite à la demande de l'Union africaine de produire ses propres vaccins sur le continent africain en parallèle de la facilité Covax qui prévoit de livrer 450 millions de doses d'ici l'été, il a été décidé que la question des droits de propriété intellectuelle serait tranchée à l'OMC lors de la conférence des ministres du Commerce fin juin. Les parties prenantes ont par ailleurs trouvé

un accord pour lutter contre les migrations irrégulières, le trafic illicite et la traite d'êtres humains. Enfin, la lutte contre le terrorisme fait l'objet d'un partenariat renforcé, pour doter l'Afrique d'équipements et de technologies nécessaires à la réalisation d'opérations de paix autonomes, financées par l'UE à hauteur de 2,5 milliards d'euros. Les dirigeants de l'UE et de l'UA se sont mis d'accord sur une vision commune pour un partenariat renouvelé à l'horizon 2030 à travers une déclaration commune consultable en ligne.

NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

DES ARTISTES DU TERRITOIRE MIS EN VALEUR DANS LE CADRE DE LA PRÉSIDENTIE FRANÇAISE DE L'UE



Grâce à l'application *Danse l'Europe* présentée le 9 février, et l'œuvre *Intersection(s)*, qui a trouvé sa place au sein du bâtiment du Conseil à Bruxelles, la Maison de la Danse de Lyon et l'artiste stéphanoise Jeanne Goutelle illustrent au niveau européen la richesse culturelle régionale.

Crédit photo© paravent 3@jeannegoutelle

« Danse l'Europe ! », chorégraphie participative imaginée par le danseur et chorégraphe Angelin Preljocaj, sur une musique de Jeanne Added et sous la coordination artistique de Dominique Hervieu, directrice de la Maison de la Danse de Lyon, est une œuvre emblématique de la Présidence française du Conseil de l'UE. Lancée le 9 février, cette expérience artistique innovante, interactive, inclusive, largement ouverte à tous, se déclinera dans toute l'Europe, tout au long du premier semestre 2022. La chorégraphie disponible sur une application invite tout un chacun à partager seul ou en groupe, 9 minutes dansées dans tout type de lieu. Tous les participants pourront envoyer une vidéo de leur interprétation (avant le 30 mai) sur la plateforme numérique de la Maison de la Danse, numeridanse.tv ou encore sur les réseaux sociaux (#DanseLEurope). Elles figureront ainsi dans le montage final qui sera réalisé et publié sur le site de la Présidence du Conseil de l'UE.

C'est dans un autre registre, la création textile, que l'artiste stéphanoise Jeanne Goutelle a été sélectionnée pour habiller les salons de la présidence du Conseil à Bruxelles. Son projet *Intersection(s)* est une déclinaison écologique du concept global de *l'étoffe de l'Europe* conçu par les Ateliers Adeline Rispal qui a investi le bâtiment du Conseil. Jeanne Goutelle a ainsi créé des paravents constitués de 18 panneaux fabriqués à la main à Saint-Etienne à partir de chutes de production de l'activité textile stéphanoise, le tout réalisé dans un rayon de vingt kilomètres autour de l'atelier stéphanois. Illustration du savoir-faire et des ressources locales, ce projet s'inscrit résolument dans une démarche responsable, écologique et esthétique. Pour en savoir plus, lire l'interview de l'artiste [dans le dossier de presse](#) (p.61-63).

CONSEIL DE LA JEUNESSE DE LA SUERA : LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !



Jusqu'au 13 mai 2022, les jeunes sont invités à candidater pour participer à cette 2ème édition et faire entendre leur voix

Crédit photo© EUSALP

Changement climatique, biodiversité, mobilités: l'espace alpin fait face à de nombreux enjeux qui requièrent encore plus de coopération à l'échelle des Alpes. Le Conseil de la Jeunesse de la [SUERA](#) (Stratégie macrorégionale pour la région alpine) est constitué de 28 membres qui siègent pour un an et qui sont attendus pour faire part de leurs idées et attentes, y compris par des propositions d'actions concrètes aux représentants politiques de la SUERA. Le Conseil se réunit 5 fois par mandat et participe aux différentes instances de la SUERA. Le Conseil de la jeunesse fait partie du projet « [youth.shaping.EUSALP](#) » porté par le Tyrol et soutenu par la présidence italienne de la SUERA. Jusqu'au 13 mai 2022, les jeunes de 18 à 29 ans qui vivent dans les 48 régions de la SUERA sont invités à [présenter leur candidature](#).

VISIOCONFÉRENCE “LES QUATRE MOTEURS POUR L’INDUSTRIE : RELOCALISATION ET ATTRACTIVITÉ”



La Région Auvergne-Rhône-Alpes organise le premier temps fort de sa présidence des Quatre Moteurs pour l'Europe, le 10 mars 2022 de 14h à 16h, avec ses partenaires du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne et de la Lombardie.

Crédit photo© Ai. Comput'in Flickr CC

Forte de 510 000 emplois industriels et 54 000 établissements, Auvergne-Rhône-Alpes est la première région industrielle de France. La Région s'engage à soutenir les industries et toute initiative de relocalisation d'activités compétitives à travers un [plan de relocalisation stratégique](#) adopté en décembre 2021.

Au-delà des frontières régionales, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a souhaité donner un écho européen à ces enjeux de reconquête de la souveraineté industrielle et technologique en inscrivant cette thématique dans sa présidence des [Quatre Moteurs pour l'Europe](#) en 2022. Alors que la pandémie a mis en évidence les faiblesses et la dépendance des économies européennes, et incité la Commission européenne à mettre à jour la stratégie industrielle de l'Union européenne, la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite affirmer l'importance de la coopération avec d'autres Régions européennes marquées par des secteurs industriels forts, et soumis à des transformations majeures, de la digitalisation à la décarbonation. Elle invite donc ses partenaires institutionnels et économiques des Quatre Moteurs à partager leurs politiques et expériences en matière de relocalisation et d'attractivité.

Cet évènement sera également l'occasion de présenter [le « Passeport entreprises » des Quatre Moteurs](#) – offre de services gratuits à destination des entreprises pour les soutenir dans leurs projets d'implantation dans une autre région des Quatre Moteurs.

Retrouvez le programme de l'évènement et le lien d'inscription ci-après:

[Billetterie : « Les Quatre Moteurs pour l'industrie : relocalisation et attractivité » - Billetweb](#)

ACTUALITÉS

LES 20 ANS DE L'EURO CÉLÉBRÉS AU PARLEMENT EUROPEEN

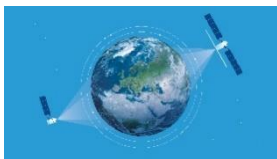


La dernière session plénière du Parlement européen a été l'occasion de célébrer le 20ème anniversaire de la mise en circulation des premiers billets et pièces en euros.

Crédit photo© 20 ans euros Luke Milliron Flickr CC

Considéré comme « l'un des grands plus grands succès de l'UE » selon une récente [enquête Eurobaromètre](#), l'Euro a été présenté comme le « meilleur gage d'unité, par-delà les frontières », par Christine Lagarde, [Présidente](#) de la Banque centrale européenne (BCE). Le [commissaire](#) en charge de l'Economie, Paolo Gentiloni, a déclaré quant à lui : *“Nous célébrons l'un de nos projets les plus réussis. Mais l'Union économique et monétaire doit encore être achevée en réalisant une union bancaire et une union des marchés de capitaux, et en améliorant notre gouvernance économique. Il y a également de l'espace pour encore accroître le rôle de l'euro.”* Désormais, les études des économistes européens portent sur l'Euro numérique qui serait une « *monnaie numérique de la Banque centrale* », c'est-à-dire une monnaie émise et garantie directement par la BCE, accessible et utilisable par tous. Cette phase d'étude a été lancée officiellement le 14 juillet 2021 par le Conseil des Gouverneurs de la BCE et durera 2 ans. Un groupe d'experts (le *Digital Euro Market Advisory Group*) travaille sur le sujet, mais des voix s'élèvent pour y associer plus étroitement la société civile afin que le sujet ne reste pas seulement technique, préempté par les acteurs du secteur. Le sujet de l'euro figurait également à l'ordre du jour de la [réunion de l'Eurogroupe](#), qui rassemblait les ministres des Finances des pays de la zone euro le 25 février dernier.

PROPOSITIONS POUR FAIRE AVANCER L'EUROPE DE L'ESPACE



Deux projets ont été dévoilés par la Commission européenne, le 15 février : le premier propose une constellation de satellites pour garantir une connectivité européenne sécurisée et le second, une approche européenne de la gestion du trafic spatial.

Crédit photo© Union européenne, 2021

La Commission européenne a présenté, le 15 février, [un projet de règlement](#) pour lancer une constellation européenne de satellites dans le domaine de la connectivité en vue d'autonomiser le continent européen d'ici fin 2030 tant dans la connexion Internet à haut débit que dans les communications sécurisées gouvernementales. Le système offrira également une connectivité dans des zones géographiques d'intérêt stratégique comme l'Afrique et l'Arctique. Les premiers satellites devraient être opérationnels en 2024. Le coût de ce projet ambitieux est estimé à 6 milliards d'euros dont le financement sera réparti entre l'Union (2,4 milliards d'euros), le secteur privé (2 milliards d'euros) et les Etats membres (un peu moins de 2 milliards d'euros). Sur le principe, ce projet a reçu un accueil unanime des ministres des 27 États membres chargés de l'espace lors de leur [réunion informelle compétitivité à Toulouse le 16 février](#). Ces derniers ont également eu un premier échange sur la définition de règles communes de [gestion du trafic spatial](#), la feuille de route européenne relative à l'observation de la Terre et du climat depuis l'espace et enfin, les objectifs européens en matière de sciences et d'exploration de l'espace.

LA FRANCE DEVIENT LE PREMIER PAYS D'INTERVENTION DE LA BEI



Avec près de 14 milliards d'euros d'investissements, la France apparaît, pour la première fois en 2021, comme le premier pays bénéficiaire de la Banque européenne d'Investissement. 9 milliards d'euros ont été fléchés vers des actions en faveur de la transition climatique au sens large, et 5 milliards d'euros vers les PME.

Crédit photo© Martin Fisch Flickr CC

« *Toutes activités confondues, le groupe BEI aura en 2021 soutenu directement ou indirectement près de 50 000 PME en France, contribuant au maintien de 423 000 emplois dans l'Hexagone* », insiste l'institution. Malgré cette impressionnante force de frappe, [l'action de la Banque européenne](#)

[d'investissement \(BEI\)](#) reste peu connue du grand public car l'institution intervient via des prêts, des investissements dans des fonds, ou l'octroi de garanties, majoritairement en s'associant avec des acteurs nationaux, comme les banques commerciales, Bpifrance ou des grands fonds. Elle ne réalise des prêts directs que pour les projets nécessitant plusieurs dizaines de millions d'euros. Un exemple de projet financé dans la Région est celui de la start-up [ECential Robotics](#) qui reçoit [15 millions d'euros de l'institution](#). La société grenobloise spécialisée dans la robotique chirurgicale souhaite en effet renforcer ses activités de R&D afin de proposer une solution robotique complète et unifiée, assistant les chirurgiens de la planification à l'exécution, pour des interventions chirurgicales moins invasives. Cette opération s'inscrit dans un financement global sécurisé de près de 100 millions d'euros. Dans un communiqué, le vice-président de la BEI, [Ambroise Fayolle](#), précisait que « *ce prêt répond à la politique de la BEI visant à soutenir les entreprises européennes de technologie médicale et de robotique chirurgicale afin d'améliorer la qualité des soins dans nos systèmes de santé et la compétitivité de l'Europe dans ce secteur de l'économie qui évolue rapidement.* »

VERS UNE UNIFICATION DE LA JURIDICTION DES BREVETS



Le nouveau système de brevet unitaire devrait devenir plus simple et moins coûteux pour les entreprises européennes.

Crédit photo© sam sherwood Flickr CC

Suite à la décision de ratification par l'Autriche, le protocole d'application provisoire de l'accord relatif à la création d'une juridiction unifiée du brevet est entré en vigueur le 19 janvier dernier. Il fournira [un guichet unique](#) pour l'enregistrement des brevets en Europe (25 Etats membres couverts), réduira les coûts de la protection des brevets et accroîtra la sécurité juridique en permettant d'assurer de manière centralisée, et donc plus facilement, le respect des brevets dans les États membres participants. Un brevet unitaire coûtera moins de 5 000 euros en taxes annuelles pour 10 ans, au lieu du montant actuel d'environ 29 000 euros. Sa mise en œuvre constitue donc une étape décisive pour renforcer l'innovation et la compétitivité européenne dans des domaines stratégiques clés et pour soutenir la transformation écologique et numérique de l'Union européenne. Il devrait stimuler la recherche, le développement et l'investissement dans l'innovation, contribuant ainsi à stimuler la croissance dans l'UE. Saluant cette nouvelle avancée, [Thierry Breton](#), commissaire européen chargé du Marché intérieur, a indiqué : "*L'Europe est le berceau de certaines des plus grandes innovations mondiales. Si nous voulons poursuivre sur cette lancée, nous devons fournir à nos entreprises européennes, et en particulier à nos PME, les outils adéquats pour protéger leurs inventions et tirer parti de leur propriété intellectuelle*". Suite à l'entrée en vigueur du protocole, le nouveau système devrait être opérationnel d'ici la fin d'année 2022.

L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de la culture et de l'audiovisuel ?

Plusieurs appels à propositions du programme Europe créative ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo © Janelle – Flickr CC

DES PRIX POUR RÉCOMPENSER LES ACTEURS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

7 catégories sont en lice pour récompenser l'excellence et l'innovation dans l'agriculture biologique.

La Commission européenne, le Comité économique et social européen (CESE), le Comité des régions (CdR), le Copa-Cogeca (l'organisation européenne des agriculteurs et coopératives agricoles) et IFOAM Organics Europe (l'organisation européenne représentant l'alimentation et l'agriculture biologique) ont lancé, le 18 février, les premiers prix européens de l'agriculture biologique. Un prix sera décerné dans chacune des 7 catégories suivantes : meilleur agriculteur bio et meilleure agricultrice bio, meilleure région bio (niveau Nuts 2), meilleure ville bio, meilleur district bio, meilleure entreprise bio, meilleur détaillant d'alimentation bio, et meilleur restaurant bio. Les candidatures pourront être introduites entre le 25 mars et le 8 juin. Pour en savoir plus, consulter [le site dédié](#).

DÉCHETS : LES STATISTIQUES EUROPEENNES EN DEMI-TEINTE

Si le volume de déchets municipaux augmente encore en Europe, le taux de mise en décharge baisse.

Les Européens ont généré quelque 225,7 millions de tonnes de déchets municipaux en 2020, soit une augmentation de 1 % par rapport à l'année précédente et de 14 % par rapport à 1995, selon les données [publiées](#) par l'Office statistique de l'UE. Ce volume équivaut à 505 kg par personne. Seuls sept pays affichent une production en baisse par rapport à 1995, à l'image de la Bulgarie (– 36 %), la Roumanie (– 16 %) ou l'Espagne (– 10 %). Le Danemark et la Belgique affichent les volumes les plus élevés de déchets municipaux pour l'année 2020, avec respectivement 845 kg et 790 kg. Eurostat relève par ailleurs un taux de recyclage de ces déchets stable en 2020 par rapport à 2019, et en augmentation par rapport à 1995 (de 19 % à 48 %). Et le compostage a triplé par rapport à 1995. La quantité de déchets municipaux mis en décharge a diminué de 58 % par rapport à 1995, passant de 121 millions de tonnes à 52 millions en 2020.

LE PREMIER APPEL À PROJETS EURO-MED EST PUBLIÉ

Cet appel est le premier de la nouvelle programmation 2021-2027 d'INTERREG EURO-MED, qui concerne la partie « Rhône-Alpes » de notre territoire.

Le nouveau programme de coopération transnationale INTERREG EURO-MED (anciennement « MED ») couvre un vaste territoire s'étendant des régions portugaises aux côtes bulgares de la mer noire. Il accueille 2 nouveaux pays, la Bulgarie et la République de Macédoine du Nord, et 3 nouvelles régions espagnoles (Castilla-la-Mancha, Communauté de Madrid et Extramadura). Le premier appel du programme publié le 24 février porte sur l'axe gouvernance et visera à soutenir des actions pour doter la zone EURO-MED d'une meilleure gouvernance de la coopération entre les acteurs. Il sera clôturé le 24 mai. Pour en savoir plus, consulter la [nouvelle plateforme web du programme Interreg EURO-MED](#).

DICO DE L'EUROPE



CLAUSES-MIROIR

L'application de « clauses miroirs » ou « mesures miroirs » dans les échanges commerciaux s'appuie sur une exigence de réciprocité des standards de production environnementaux et sanitaires entre les produits européens et ceux importés des pays tiers.

Le sujet est devenu particulièrement prégnant au niveau européen et va de pair avec les ambitions environnementales et sociales et le durcissement des normes de production qui découle du Pacte vert. Le débat se focalise essentiellement sur l'importation des produits agricoles avec un triple enjeu de sécurité alimentaire, de durabilité face à la crise environnementale et climatique, de compétitivité des produits européens et de rémunération des agriculteurs.

La France en a fait l'une des priorités de sa présidence de l'UE en matière agricole et la Commission européenne doit présenter en juin un rapport d'évaluation portant sur le « *bien-fondé et la faisabilité juridique de l'application des normes sanitaires et environnementales de l'UE aux produits agricoles et agroalimentaires importés* ».



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Écrire à la délégation](#)